

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire

Nom de l'association : Pôle Solidarité et Citoyenneté (ci-après désigné par PSEC-UTC).

Date et heure de début : 28/02/2024 à 18h45

Lieu : FA200

(une personne pouvant voter, une voix pour les commissions, loi 1901, clubs)

Table des matières

Modalités de l'assemblée générale	2
1. Présentation morale du semestre du PSEC-UTC	2
Présentation du bureau et du pôle	2
Présentation des différentes réunions	2
2. Présentation et vote du budget prévisionnel du début de semestre	3
3. Point sur la trésorerie	4
4. Vote d'une modification des statuts : modification des articles T13.1, 13.2 et 13.3	5
5. Election des nouveaux membres du bureau	5
6. Présentation des projets et de la communication	6
Perm Pâques	6
Perm PSEC	6
Présentation de la communication	7
7. Vote pour l'ouverture du club Nat'ut	7
8. Rappel du fonctionnement de plateformes utiles	7
Wiki des assos	7
SOSASSOS	8
Mails et courrier	8
9. Point sur l'exploitation des locaux et sur l'attribution d'accès	8
10. Questions diverses	9
Annexe I : statuts modifiés le 28/02/2024	10
Annexe II : feuille d'émargement	11

Président de séance : Baptiste Dupont **Secrétaire de séance :** Rosalie Jardri

Modalités de l'assemblée générale

Les membres des associations et des clubs appartenant au PSEC-UTC ont été convoqués par mail deux semaines avant la tenue de l'Assemblée.

Les votes seront effectués à main levée. Pour rappel, conformément aux statuts votés au printemps 2023, les présidents d'associations 1901, de commissions et de clubs disposent d'une voix. Seuls les présidents disposent d'un vote.

Quatre procurations ont été effectuées pour l'ensemble de l'assemblée générale.

La liste des membres présents sera indexée au présent document. La somme des voix présentes à l'ouverture de cette Assemblée est de **dix-neuf**. Le quorum est atteint, le président déclare l'**Assemblée ouverte à 19h10**.

1. Présentation morale du semestre du PSEC-UTC

Présentation du bureau et du pôle

La présidence du PSEC-UTC est tenue ce semestre par Baptiste Dupont. La trésorière est Anaëlle Equoy et la secrétaire générale Rosalie Jardri.

Le PSEC-UTC est une association loi 1901, faisant le lien entre associations de l'UTC et le Bureau Des Etudiants (BDE). Il s'agit de la structure légale des commissions et des clubs. On compte parmi le PSEC-UTC : six lois 1901, trois commissions et dix-huit clubs (dix-neuf après la création de Nat'ut).

Présentation des différentes réunions

RVA : Réunion Vie Associative

Il y aura lors des RVA le Bureau de la Vie Étudiante ou BVE (avec Mme HEDOU, responsable de la vie étudiante), des membres du BDE et du Pôle. Cette réunion a lieu suite à une demande de la part du pôle, d'une association ou du BDE. Elle permet aux associations de la fédération de discuter de ses différents projets ou de problèmes importants afin de les accompagner au mieux.

RATP : Réunion Avec Ton Pole

Le bureau du PSEC-UTC propose à chacune de ses associations une réunion pendant le semestre qui dure environ 30min et qui leur permet de poser toutes les questions que

l'association souhaite, créer un lien avec le PSEC-UTC et enfin permettre au PSEC-UTC de connaître les projets de l'association pour être plus apte à les défendre ou les aider.

Le PSEC-UTC encourage tout contact pour organiser une réunion.

2.Présentation et vote du budget prévisionnel du début de semestre

Budget prévisionnel pour P24 Pour l'association "PSEC-UTC" Statut : Loi 1901			
Compte courant			
Dépenses		Recettes	
Opérations du 17/12/2023 au 30/06/2024			
		Fond de roulement P24	473,30
Dépenses déjà effectuées		Recettes déjà arrivées	
Total dépenses	4045,65	Total recettes	4532,10
Subventions		Subventions	
Subvention BDE	3000,00	Subvention BDE	3000,00
Subvention BDE DD	450,00	Subvention BDE DD	450,00
Subvention FSDIE	1500,00	Subvention FSDIE	1500,00
Projets		Projets	
Perm Pâques	15,00	Remboursement frais Perm Pâques	15,00
Perm PSEC	15,00	Remboursement frais Perm PSEC	15,00
Impressions (20€ offerts par club)	100,00		
Fonctionnement du pôle	50,00		
Virement vers compte d'épargne		Remboursements	

Remboursement avance VDH	1415,00	Remboursement avance VDH	1415,00
Fond de roulement	809,75		
Total	11400,40	Total	11400,40
		Balance	0,00
Livret A			
Solde début de semestre		5 312,34	
Intérêts 2023		203,59	
Remboursement avance VDH		1 415,00	
Solde fin de semestre		6 930,93	

Rappel : le PSEC-UTC offre 20€ par club pour les impressions (le Polar n'existant plus, cette offre est valable dans toutes les imprimeries compiégnaises).

Vote du budget prévisionnel – Résultat du vote : **Accepté** à l'unanimité

Nombre de personnes présentes	37
Nombre de voix présentent	19
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	19
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

3.Point sur la trésorerie

Les associations doivent mettre les **factures à l'ordre de ASSO-PSEC**. Il faut toujours fournir une facture et une note de frais (avec le RIB). Pour commissions, la carte d'identité est nécessaire pour avoir accès au compte bancaire.

Concernant les frais de compte, les associations peuvent se faire rembourser la moitié de leur dossier à la banque. Idem si elles demandent une carte bancaire (au coût de 53€).

La formation trésorerie est obligatoire pour recevoir les subventions de la part du BDE.

Deadline pour les dossiers de **subventions P24** :

- **11 mars** à 23h59 pour les corrections du PSEC-UTC ;
- **15 mars** à 12h00 pour la deadline finale du BDE. Attention : Le dossier doit être **envoyé au pôle** et non au BDE.

4. Vote d'une modification des statuts : modification des articles T13.1, 13.2 et 13.3

Actuellement, le bureau du PSEC-UTC n'a pas de voix lors de l'AG. Suite à ce vote, le bureau restreint (président.e, secrétaire et trésorier.e) aurait une voix délibérative lors des instances du PSEC-UTC. .

Il y avait également une erreur dans l'article T 13.3 (président.e au lieu de trésorier.e).

Les modifications votées sont en **annexe I**.

Vote d'une modification des statuts : articles T13.1, 13.2 et 13.3 – Résultat du vote : **Accepté** à l'unanimité

Nombre de personnes présentes	37
Nombre de voix présentent	19
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	19
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

5. Election des nouveaux membres du bureau

Lors de la dernière AG du PSEC-UTC en décembre 2023, le bureau élu ne contenait que trois membres (bureau restreint). Une nouvelle liste de trois personnes, complétant la liste officielle du PSEC P24, a été présentée et votée.

Cette liste comprenait :

- Deux co-responsables projets : Anaé Kimmerling et Nathan Brunelle ;
- Une responsable communication : Solène Chartrin.

Vote pour l'ajout de membres au bureau – Résultat du vote : **Accepté** à l'unanimité

Nombre de personnes présentes	37
Nombre de voix présentent	19
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	19
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

6.Présentation des projets et de la communication

Deux projets seront mis en place ce semestre. Ils se tiendront au foyer étudiant, le Picasso.

Perm Pâques

Le premier projet est une **permanence “all day” au Picasso** sur le thème de Pâques. Cette permanence permettra aux associations du PSEC-UTC de récolter des fonds pour leurs différents projets. Différentes activités seront proposées au cours de la journée à ces fins : une chasse à l'œuf, un devine le poids, une tombola UTC (les prix seront des places pour les différents événements du semestre de printemps). Cette permanence aura lieu la semaine après le week-end de Pâques (la date sera précisée ultérieurement). Elle se déroule tout au fil de la journée, en servant le petit déjeuner, le repas du midi, et organisant la soirée et le service des boissons. Les permanences seront tenues par les membres du PSEC-UTC et des associations de ce pôle.

Perm PSEC

Le deuxième projet est aussi une **permanence “all day” au Picasso**. Elle permettra d'offrir de la visibilité aux associations et de recruter si elles en ressentent le besoin (par exemple pour la relève en A24). Elles pourront aussi vendre des gâteaux pour obtenir des bénéfices. Cette permanence aura normalement lieu après les examens médians (la date sera précisée ultérieurement).

Présentation de la communication

Un premier mail a été envoyé à la fin de l'inter-semestre afin de proposer, aux associations en ressentant le besoin, de les aider à communiquer autour de la JDA et de leur processus de recrutement.

Un deuxième mail a été envoyé au début du semestre. En effet, le pôle a décidé de présenter les différents projets du semestre P24 et les nouvelles associations du PSEC-UTC, sous formes de postes sur Instagram. Encore une fois, les associations intéressées peuvent contacter le pôle par mail.

7. Vote pour l'ouverture du club Nat'ut

Présentation du nouveau club : association naturaliste, proposant des sorties en forêt pour observer la faune et la flore, la prendre en photo, afin de sensibiliser à la biodiversité ; de contribuer à des projets de sciences participatives organisés par le muséum d'histoire naturelle par exemple ou encore de débattre sur des sujets en lien avec la biodiversité.

Vote pour l'ouverture du club Nat'ut – Résultat du vote : **Accepté**

Nombre de personnes présentes	37
Nombre de voix présentent	19
Abstentions	1
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	18
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

Nota Bene : une personne ayant quitté l'AG avant sa fermeture, son vote a été considéré comme une abstention.

8. Rappel du fonctionnement de plateformes utiles

Wiki des assos

Cette plateforme permet aux associations de trouver de nombreuses informations sur les statuts, le règlement intérieur du BDE et des pôles, les locaux, les réservations de salles dans le bâtiment BF, les subventions, les rôles de chaque membre (président.e, secrétaire, trésorier.ère, etc.) et autres informations utiles au quotidien pour veiller au bon fonctionnement de l'association.

Lien du site : assos.utc.fr/wiki

SOSASSOS

Cette plateforme est un site d'annonce (sous forme de post, indiquant le ou les profils recherchés) pouvant aider les associations ayant besoin de recruter. Les cotisant.e.s peuvent envoyer leur candidature par la suite.

Lien du site : assos.utc.fr/bde/sosassos

Mails et courrier

Il faut toujours envoyer les mails avec l'adresse assos de l'association (@assos.utc.fr) pour contacter le pôle si vous voulez être sûr d'une réponse (c'est-à-dire qu'il faut éviter d'utiliser une adresse mail personnelle ou les messages privés sur Messenger). Ceci garantit une réponse de la part du PSEC ou toute autre association contactée et facilite les passations (trac pour les semestres suivants).

Pour chaque mail envoyé au BDE ou à l'administration, il faut mettre en copie le pôle.

Concernant le **courrier**, il faut vérifier régulièrement le courrier au premier étage de la MDE (au-dessus du PIC et à côté du BDE), le courrier de l'association est soit sur les étages colonne PSEC, soit dans le trieur (notamment pour les clubs).

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le président sur son numéro personnel.

9.Point sur l'exploitation des locaux et sur l'attribution d'accès

Rappel des **consignes de la MDE** :

- Il ne faut pas bloquer le chemin d'accès aux fenêtres (laisser assez d'espace pour qu'une Personne à Mobilité Réduite puisse passer). La porte est une sortie de secours en cas d'incendie.
- Il ne faut pas laisser dans les locaux : du bois (cagettes/palettes...), de gros encombrant (appelez la sécurité si vous voulez vous en débarrasser), d'alcool, de nourriture (sauf au local d'EPI ou au Pic), d'explosifs, de produits inflammables ou sous pression.

Pour avoir accès aux locaux, il faut demander les "**Accès PTE/PSEC étendu**" : 2 membres maximum par association (président et autre membre du bureau, en général le responsable logistique) sauf cas particulier.

Il faut absolument envoyer l'**inventaire avant le 30 mars 2024** sinon le BDE refusera les demandes de subvention de l'association. Attention : même si l'inventaire est obligatoire chaque semestre, il ne faut pas juste envoyer une liste des nouveaux éléments mais bien une liste complète mise à jour.

10. Questions diverses

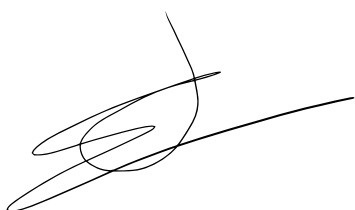
Questions de l'assemblée concernant les demandes d'accès aux locaux : "comment faire si plus de 2 personnes doivent y accéder ?".

- Réponse : il faut faire une demande spéciale mais pour les associations comme N'utrition et Epi, il existe des accès spécifiques pour les membres de l'association ("**accès epi/nutrition**" sur le portail des associations).

Autre information du président de séance concernant le recrutement du bureau du PSEC : le **PSEC recrute chaque semestre** et il ne faut pas hésiter à s'engager. De plus, constituer une liste demande du temps, il faut donc commencer à y réfléchir dès maintenant.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est déclarée **close par son président à 19h34**.

Signature du président de séance :



Baptiste Dupont

Signature de la secrétaire de séance :



Rosalie Jardri

Annexe I : statuts modifiés le 28/02/2024

Article 13.1 – Président-e

Le ou la président-e du PSEC-UTC a pour mandat de :

- diriger les réunions du bureau,
- présider les assemblées générales,
- être le ou la directeur-ice de publication pour toutes les publications du PSEC-UTC,
- rapporter sur les actions du bureau auprès de l'assemblée générale,
- être le ou la représentant-e légal-e du PSEC-UTC,
- représenter juridiquement l'association, en attaque comme en défense, avec l'approbation de l'assemblée générale ordinaire s'il n'y a aucune urgence.

Le ou la président-e a aussi accès à tous les comptes du PSEC-UTC, et de ses organes.

Il ou elle possède une voix délibérative dans les instances du PSEC-UTC.

Le ou la président-e peut transférer tout ou partie de ses attributions à un membre du Bureau pour le bon fonctionnement de l'association.

Article 13.2 – Secrétaire Général-e

Le ou la secrétaire général-e du PSEC-UTC a pour mandat de :

- s'occuper de la correspondance du PSEC-UTC,
- publier et diffuser les invitations, convocations, ordres du jour, comptes-rendus et procès-verbaux des assemblées générales,
- tenir les registres du PSEC-UTC,
- veiller au respect des statuts, du règlement intérieur et des décisions des instances dirigeantes du PSEC-UTC,
- suivre les contrats d'assurance.

Il ou elle est responsable de la capitalisation quotidienne du PSEC-UTC.

Il ou elle remplace le ou la président-e en cas d'absence de ce dernier.

Il ou elle possède une voix délibérative dans les instances du PSEC-UTC.

Le ou la secrétaire général-e peut transférer tout ou partie de ses attributions à un membre du Bureau pour le bon fonctionnement de l'association.

Article 13.3 – Trésorier-ère

Le ou la trésorier-ère du PSEC-UTC a pour mandat de :

- s'occuper de la gestion des dépenses et de la comptabilité quotidienne du PSEC-UTC,
- élaborer le budget du PSEC-UTC,
- rapporter sur les questions financières aux assemblées générales du PSEC-UTC,
- s'assurer de la pérennité financière de toutes les entités du PSEC-UTC,
- s'occuper de la gestion des dépenses et de la comptabilité des clubs du PSEC-UTC,
- surveiller les activités financières des commissions et projets du PSEC-UTC,
- rechercher des sources de financement pour le PSEC-UTC et toutes ses entités.

Le ou la trésorier-ère a aussi accès à tous les comptes du PSEC-UTC, et de ses organes.

Il ou elle possède une voix délibérative dans les instances du PSEC-UTC.

Le ou la trésorier-ère peut transférer tout ou partie de ses attributions à un membre du Bureau pour le bon fonctionnement de l'association.

Annexe II : feuille d'émargement

Asso	Nom	Prénom	Rôle	Droit de vote	Présent	Signature
Stop VSS	JEAN	Clara	Présidente	(X)		
Ménus	BRUNIAUX	Aliénor	Présidente	(X)		
TPLN	Drezet	Louise	Présidente	(X)		
TPLN	Thomson	Lucie	Présidente	(X)		
TPLN	Gilet	Jeanne	Trésorière	(X)		
TPLN	Largue	Cléa	Trésorière	(X)		
TPLN VDH	Vautier	Cléa	Secrétaire	(X)		
N'Utation	Guillardeau	Emma	Secrétaire	(X)		
N'Utation	Mazeyrie	Arthur	Trésorier	(X)		
N'Utation	Collobert	Rudy	Co-Président	(X)		
N'Utation	GAUTROT	Alexis	Président	(X)		
UCC	HOULZÉ	Syrielle	Présidente	(X)		
UCC	VITANOVA	Alexa	Co-présidente	(X)		
UT AFRICA	Prouvez	Juliette	Présidente	(X)		
CeT	LOTZ	Agathe	Co-présidente	(X)		
UT Africa	Camdellier	Clima	co-présidente	(X)		
CeT	Chavaigne	Sylvie	co-président	(X)		
CeT	Laporte	Camille	secrétaire	(X)		
Nat'UT	Sampieri	Julie	co-présidente	(X)		
Nat'UT	BAPR	Noah	co-président	(X)		
EPI	ACKER	Manuel	président	(X)		
Sciences Egdes	VAUTRIN	Holhilde	présidente	(X)		
Rin zone	FRERE	Anthony	président	(X)		
Secomut's	ISNARD	Suzanne	secrétaire	(X)		
Secomut's	KOENIG	Hend	Vice-Présidente	(X)		
VDH	LEPLUS	Nathan	Président	(X)		
Deud	Vanelot/land	Garniel	Président	(X)		
UT'Care	PETIT	Alice	Président	(X)		
UT'Care	OBISOIS	Clémentine	Secrétaire	(X)		
PSEC	JARDI	Rosalie	Secrétaire	(X)		

Picard	BLOND	Gaëtan	Bourgeois	Administratif	(X)	
Binto	Bourgeois	Ahmed	Président		(✓)	
PSEC-UTC	EQUOY	Anoëlle	Treasury		X	
PSEC-UTC	Kimmeling	Anaë	Co-resp projets		X	
PSEC-UTC	Chartron	Solène	resp comm		X	
PSEC-UTC	Bunelle	Nathan	co-resp projets		X	
PSEC-UTC	DURONT	Baptiste	Président			